

COMMENT CRÉER SON ENTREPRISE DE SERVICE À LA PERSONNE ?

Créez votre entreprise de service à la personne en 5 étapes !

ELABORATION DU BUSINESS PLAN

QIIRO vous accompagne dans la création de votre business plan. Nous vous fournissons le modèle et l'ensemble des informations nécessaires à son élaboration.



CHOIX DE LA FORME JURIDIQUE

Avant de préparer les statuts de votre société et de les déposer, il vous faut choisir la forme juridique à adopter. Retrouvez nos modèles de statuts, ainsi que toutes les informations dont vous avez besoin pour choisir la forme juridique qui convienne à votre projet.

FORMALITES GENERALES

Pour créer votre société, vous aurez besoin de l'immatriculer (auprès du Centre de formalité des entreprises), de la domicilier et éventuellement d'ouvrir un compte bancaire professionnel. QIIRO vous accompagne dans ces étapes cruciales.



DIPLÔMES ET AUTORISATIONS

Lorsque vous créez une entreprise de BTP (Bâtiment et travaux public), il peut être nécessaire de posséder certaines compétences. Cela comprend des diplômes et qualifications (CAP, BEP, etc.) et un stage de préparation à l'insertion.

SOUSCRIPTION DES ASSURANCES

Lorsque vous créez une entreprise de BTP, vous avez l'obligation de souscrire certaines assurances (décennale, biennale, garantie de bon fonctionnement et d'achèvement, etc.). QIIRO vous informe sur les démarches à suivre !



QIIRO VOUS ACCOMPAGNE DANS LA CRÉATION DE VOTRE ENTREPRISE ! RÉDACTION DES STATUTS, CHOIX DE LA BONNE FORME JURIDIQUE, FORMALITÉS ADMINISTRATIVES....N'ATTENDEZ PLUS, REJOIGNEZ NOUS !

QIIRO

qiiro.eu